

5 ans de partenariat avec la majorité présidentielle

L'UFC SATISFAITE DE L'ACCORD ET CONFIANTE EN L'AVENIR P. 3



TOGOREVEIL

TR 188 du 29 Mai 2015



Prix: 250 FCFA / Etranger 1€

Le pari d'une actualité qui réveille

Présidentielle au Togo

QUAND L'ENGAGEMENT DES LEADERS IRRITE LES PSEUDO DEMOCRATES

Adebayor, King Mensah, Gogoligo et Toofan ont soutenu la candidature de FAURE
Les Talibans de l'ANC s'agitent inutilement dans la diaspora et sur les réseaux sociaux

P. 2



GERRY TAAMA SOUTIENT LES ARTISTES ET SPORTIFS ET CONDAMNE L'INTOLERANCE POLITIQUE

« Moi je trouve ces garçons géniaux. Ils portent haut les couleurs du Togo, et ça me suffit. Leur opinion politique ne m'intéresse pas, leur talent me suffit. Je suis Toofan, Adebayor, Gogoligo, et tous ces artistes diabolisés à cause de leur choix » P. 3



Conséquence d'une contestation en dents de scie de la Cour Constitutionnelle par le candidat de CAP 2015

JEAN PIERRE FABRE DOIT DEMISSIONNER DE L'ASSEMBLEE NATIONALE P. 2



Revitalisation et promotion du secteur informel APRES LA MUCTAM, LA DOSI PASSE A LA PHASE OPERATIONNELLE DES AUTRES MUTUELLES P. 2

Hausse des prix de céréales LE STOCK DE MAIS DE L'ANSAT DISPONIBLE SUR LE MARCHÉ DANS L'HEURE P. 5

PASCAL BODJONA DE RETOUR DANS LA PRESSE P. 3

L'objectif 200.000 tonnes de coton-graine en 2022 plus que jamais dans le viseur de la NSCT DE 77.850 TONNES A 113.507 TONNES EN 2 SAISONS, 45% D'AUGMENTATION P. 5

Revitalisation et promotion du secteur informel

APRES LA MUCTAM, LA DOSI PASSE A LA PHASE OPERATIONNELLE DES AUTRES MUTUELLES



Les membres de la Mutuelle des Commerçants et Artisans du Togo (MUCAT) sont en formation depuis deux jours au Palais des Congrès de Kara. L'atelier parrainé par la Délégation à l'Organisation du Secteur Informel (DOSI) s'inscrit dans le cadre du renforcement des capacités institutionnelles et organisationnelles de ses membres et structures. Les échanges portent sur la généralité de la création et l'organisation d'une mutuelle, sur la gestion administrative et financière, le leadership, la mobilisation des ressources sociales, financières et matérielles ainsi que la gestion des conflits. Plusieurs participants venus de plusieurs préfectures du Togo prennent part à cette rencontre qui inaugure le démarrage des activités de la MUCAT. Créé il y a un peu plus d'un mois la MUCAT fait partie de quatre nouvelles mutuelles créées par la DOSI pour accompagner les acteurs de plusieurs secteurs socioprofessionnelles à lutter contre la précarité. La première, la Mutuelle des Conducteurs de Taxi Moto du Togo (MUCTAM Togo) créée à Atakpamé en novembre 2014, est totalement dans sa phase opérationnelle. Plusieurs milliers de conducteurs de taximoto, membres de cette mutuelle ont bénéficié de l'acquisition de motos, leur outil de travail ceci dans le cadre d'un projet quinquennal qui veut faire du Zémidjan un entrepreneur. Au nombre des avantages de la MUCTAM, il y a également l'accès au crédit, la possibilité pour ses membres de d'avoir une couverture sociale (assurance maladie, retraite), un accompagnement pour une reconversion professionnelle. Les trois autres mutuelles qui entrent dans leur phase active sont la Mutuelle des Agriculteurs, Pêcheurs et Eleveurs du Togo (MUAPE Togo), la Mutuelle des Commerçants et Artisans du Togo (MUCAT), la Mutuelle des Artistes et Journalistes du Togo (MUAJ Togo). L'ensemble de ces mutuelles forme la MUGASI, entendez la Mutuelle Générale des Agents du Secteur Informel. Moins de dix huit mois après sa nomination, la DG de la DOSI, Mme Ingrid AWADE retrouve déjà les manches pour relever le défi de la revitalisation d'une direction qui n'avait jamais été active depuis sa création. L'importance et l'apport de l'informel à l'économie togolaise justifie son engagement et celui du Président de la République à apporter au secteur informel les moyens de sa productivité pour contribuer efficacement à la lutte contre la pauvreté et à la promotion de l'auto-emploi.

Patrick NIMA

Conséquence d'une contestation en dents de scie de la Cour Constitutionnelle par le candidat de CAP 2015

JEAN PIERRE FABRE DOIT DEMISSIONNER DE L'ASSEMBLEE NATIONALE

Le candidat, Jean Pierre Fabre, de CAP 2015 est entré dans l'histoire de la politique togolaise par ses positions incohérentes dans la reconnaissance, aujourd'hui, et la contestation, demain, de la compétence de la Cour Constitutionnelle en matière électorale. Avec une conception de plus en plus particulière de la démocratie et des lois qui l'a régisse, le président de l'ANC et candidat de CAP 2015 profite, à sa guise, de la compétence de cette institution quand ça l'arrange et lui dénie toute prérogative quand ses intérêts personnels sont en jeu. C'est ainsi que Jean Pierre Fabre a étonné plus d'un togolais et l'ensemble de la communauté internationale, d'abord en permettant à ses représentants à la CENI de prêter serment devant cette même Cour Constitutionnelle avant leur prise de fonction. Il fait mieux quelques semaines plus tard en faisant valider sa propre candidature à la présidentielle du 25 avril devant cette même institution dont le rôle prépondérant dans la tenue et l'organisation des élections n'est pas contestable.

En juin 2013, c'est cette même Cour Constitutionnelle qui a validé sa candidature et tout le processus électoral qui fait de lui, Jean Pierre Fabre, un honorable député, un élu du CST dans la circonscription électorale du Grand Lomé.

Dur, dur d'être démocrate à CAP 2015

Pour revenir aux derniers événements par lesquels, Jean Pierre Fabre a montré à la face du monde entier qu'il



est difficile pour lui de se mouler dans la démocratie et de reconnaître la supériorité du choix de la majorité à cette de la minorité qui a porté son choix sur lui. Déjà à la date du 27 avril, soit deux jours après le vote, Jean Pierre Fabre savait grâce à ses représentants dans les bureaux de vote à travers le pays et grâce à la communauté internationale qui a mis à contribution la société civile togolaise pour garantir la transparence et la conformité du vote, qu'il avait perdu dans les urnes. Au lieu de reconnaître sa défaite, il tente de mettre à contribution le désormais tristement célèbre Pedro Amouzou, vice-président de la CENI, pour empêcher la proclamation des résultats, ce que les partenaires du Togo qui ont constamment accompagné ce processus refusent. Ils font appel au Président en exercice de la CEDEAO, le ghanéen Drama Mahama et son homologue ivoirien Ouatarra pour empêcher cette tentative de blocage. Le contentieux électoral ne pouvant être traité par la CENI qui en la matière n'a aucune

compétence, les résultats sont proclamés et la période des recours ouvertes. Ici encore, le candidat de CAP 2015 qui prétendait avoir les preuves de la fraude électorale, refuse de s'y soumettre. Les togolais et les journalistes comprendront en réalité qu'il ne dispose d'aucun élément de preuve sérieux pour contester la crédibilité et la transparence de ce processus électoral salué par le monde entier.

Enfin... Un député qui n'aura pas été candidat à la présidentielle Par sa propension à ne reconnaître et respecter la Cour Constitutionnelle togolaise et ses décisions quand « ça l'arrange », le candidat de CAP 2015, Jean Pierre Fabre, s'est fragilisé politiquement aux yeux du peuple togolais et de certains de ses partisans qui ne comprennent plus ses volte-face par rapport à cette institution. La première observation c'est que si Jean Pierre Fabre est conséquent avec lui-même, il doit arrêter de parler de cette présidentielle, car ne pas reconnaître la Cour Constitutionnelle qui a validé sa candidature, veut tout simplement dire, qu'il n'a finalement jamais été candidat à la présidentielle qui vient de s'achever. Et en tant que député à l'Assemblée nationale, Jean Pierre Fabre qui ne reconnaît la Cour Constitutionnelle, garante de la loi fondamentale togolaise, doit également démissionner. Tout simplement par ce qu'il ne reconnaît pas l'institution qui a validé son élection en tant que député de l'ANC à l'issue des législatives de juin 2013.

Patrick NIMA

Présidentielle au Togo

QUAND L'ENGAGEMENT DES LEADERS IRRITE LES PSEUDO DEMOCRATES

Adebayor, King Mensah, Gogologo et Toofan ont soutenu la candidature de FAURE

Les Talibans de l'ANC s'agitent inutilement dans la diaspora et sur les réseaux sociaux



Un mois après la présidentielle du 25 avril, les perdants digèrent mal leur défaite. Dans les rangs des militants et sympathisants du candidat Jean Pierre Fabre, au lieu de faire un examen de conscience pour reconnaître que leur candidat n'avait ni la carrure, ni la popularité nécessaire pour faire l'alternance cette année, on recherche les boucs émissaires. Après les partisans du boycott, essentiellement les leaders du CAR, on s'en prend de plus en plus ces derniers jours aux artistes comme King Mensah, Toofan, Gogologo et à la star du football togolais, Shéyi Emmanuel Adébayor pour leur soutien à la candidature de Faure GNASSINGBE. Ces dérapages ont connu leur paroxysme le week-end dernier, quand un petit groupe de talibans de l'ANC de la diaspora, ont cru pousser leur zèle dans l'intolérance en tentant de troubler un show que le groupe Toofan livrait à Nanterre en France. Très vite ils ont été maîtrisés et mis hors d'état de nuire par le service en

charge de la sécurité du spectacle. L'incident sans gravité pour la sécurité du groupe et pour sa carrière, interpelle cependant sur l'esprit d'intolérance et manque de fairplay qui peuvent pousser des togolais, militants d'un bord politique à s'en prendre à d'autres togolais ne partageant pas les mêmes aspirations politiques. Ceux qui se disent chantre de la démocratie togolaise et promoteurs des libertés publiques sont ceux-là qui n'acceptent pas le choix de la majorité et qui de surcroît s'attaquent aux convictions profondes des autres. L'intolérance politique est devenue le credo de certains partisans de l'opposition qui veulent l'alternance sans passer par les urnes. Face à l'engagement de grands leaders que sont ces artistes et sportifs les plus en vue, les perdants n'ont vite laissé parler leur cœur plein de haine et hostile à la contradiction et à la liberté de penser et de voter. Que l'engagement de ces imminents acteurs du monde footballistique et des arts ait influencé l'issue de ce scrutin est une certitude, mais leur seul appel et soutien n'ont pas suffi à élire le candidat Faure GNASSINGBE, si celui-ci n'avait un bilan et une vision dans lesquels les togolais se retrouvent. Face des atouts du candidat Faure, le besoin d'alternance à lui seul ne saurait suffire. L'opposition a besoin de plus qu'un simple appel à l'alternance pour battre un homme politique de la trempe de Faure GNASSINGBE qui a travaillé dur ces dernières années pour réconcilier le Togo et le placer sur la voie irréversible de l'émergence. Le Togo a beaucoup changé sous Faure et ces leaders ont pour une fois décidé de s'engager, une démarche qu'il faut d'ailleurs recommander aux autres leaders d'opinion. Pour revenir à l'intolérance en vers les leaders d'opinion, avant les artistes et sportifs, des journalistes sont régulièrement pris à parti par les miliciens de l'ANC. Dans les manifestations publiques, ils ont été violentés. Cette situation selon plusieurs observateurs, au lieu de dissuader les autres togolais, les détourne plutôt d'une opposition qui fait chaque jour la preuve qu'elle n'est pas foncièrement démocrate.

Germain POULI

Retrouvez votre journal et plus d'info sur le site : www.togoreveil.info

Récépissé N° 0353/24/09/08/HAAC du 24 septembre 2008

DIRECTEUR DE PUBLICATION

Germain POULI

COMITÉ DE RÉDACTION

Didier ASSOGBA

Patrick NIMA

Pégy

Paul KATASSOLI

SERVICE COMMERCIAL ET PUBLICITÉ

Aïssata TOURE

SECRÉTARIAT

Carole AGHEY

Rose NYUIADZI

INFOGRAPHIE

AHIAÏBLE Raphaël

CARICATURE

DODZI

DISTRIBUTION ET ABONNEMENT

Tel: 22 36 18 56

ADRESSE

585, Avenue du Grand Séminaire

Hédzranawoé face Ets VINS

D'ITALIE

Tél. : 22 61 12 19 / 22 36 18 56

90 02 76 54

E-mail : togoreveil@togoreveil.info

TIRAGE

4000 Exemplaires

IMPRIMERIE

La Colombe

5 ans de partenariat avec la majorité présidentielle L'UFC SATISFAITE DE L'ACCORD ET CONFIANTE EN L'AVENIR



Cinq années sont passées depuis la signature de l'accord, le 26 mai 2010, entre l'UFC (Union des Forces de Changement) et le RPT (Rassemblement du Peuple Togolais). Aujourd'hui le RPT n'existe plus mais les termes de l'accord ont survécus à sa dissolution pour se poursuivre avec l'UNIR (Union pour la République).

Après la réélection de Faure GNASSINGBE à la présidentielle du 25 avril dernier, l'UFC dresse un bilan satisfaisant de la mise en application de l'accord et manifeste sa foi en l'avenir de ce partenariat avec la majorité présidentielle.

Dans un communiqué rendu public le 26 mai, l'Union des Forces de Changement précise : « Les autorités togolaises ont pris en compte les objectifs de l'Accord signé ce jour-là, même si les attentes exprimées ne sont pas totalement satisfaites dans certains cas. Pouvaient-elles l'être totalement ? Le gouvernement, qui est le coordonnateur du développement national ne peut faire que ce qui est possible dans cette perspective. Le possible a été fait. Ce qui reste à faire confirme la validité de cet Accord pour les prochaines années ».

En termes de bilan, l'UFC note l'enclenchement du processus de réconciliation grâce aux travaux de la CVJR (Commission Vérité Justice et Réconciliation), la commémoration du 13 janvier 1963 depuis quelques années dans le recueillement et le respect de la mémoire de feu Président Sylvanus OLYMPIO assassiné ce jour-là et le retour des partenaires financiers et techniques rassurés par cet accord. Un retour qui a permis la relance de l'économie dans tous les secteurs. Les infrastructures, l'agriculture, l'éducation, l'emploi, les conditions de vie et de travail des travailleurs de l'administration publique...

Seul bémol, les réformes constitutionnelles et institutionnelles qui attendent que la bonne volonté des différents acteurs politiques du pays les fassent avancer, qu'il s'agisse de la décentralisation, qu'il s'agisse de la limitation des mandats ou du scrutin à deux tours pour la présidentielle.

« Tous ces défis seront relevés. Mais ils ne peuvent l'être que dans un climat de confiance et de respect mutuel entre les acteurs politiques », précise le communiqué de l'UFC qui lance, à l'occasion, un appel à tous les acteurs politiques de la classe politique « à œuvrer à l'instauration de ce climat de confiance et de respect pour que les fils du dialogue soient renoués et que l'ensemble des défis qui restent à relever le soit pour favoriser une alternance politique pacifique ».

Paul KATASSOLI

GERRY TAAMA SOUTIENT LES ARTISTES ET SPORTIFS ET CONDAMNE L'INTOLERANCE POLITIQUE

« Moi je trouve ces garçons géniaux. Ils portent haut les couleurs du Togo, et ça me suffit. Leur opinion politique ne m'intéresse pas, leur talent me suffit. Je suis Toofan, Adebayor, Gogoligo, et tous ces artistes diabolisés à cause de leur choix »

C'est sur les réseaux sociaux sur lesquels, il est d'ailleurs très actif que Gerry TAAMA, le leader du NET et candidat malheureux à cette même présidentielle, a tenu à réagir face aux délires émanant surtout de cette diaspora qui tente de s'en prendre à ces artistes et ce sportif qui ont accompagné et soutenu la réélection du Président Faure GNASSINGBE. Avec le courage politique qui le caractérise, une fois encore il a trouvé les mots juste pour condamner une situation indigne de ceux qui se veulent les chantres de la démocratie et de la promotion des libertés dans notre pays. Voici in extenso la réaction de Gerry TAAMA : « Je constate que ceux qui se plaignent de la dictature sont souvent les premiers à en abuser. J'aurai aimé que les Toofan, Gogoligo ou Adebayor soutiennent ma campagne. Ils ont préféré Faure. C'est leur choix. Je peux

réagir en décidant de boycotter leur prestation. C'est mon choix, mais en aucun cas je ne dois les empêcher de se produire pour autrui. C'est ça plutôt la dictature de la pensée unique. Moi je trouve ces garçons géniaux. Ils portent haut les couleurs du Togo, et ça me suffit. Leur opinion politique ne m'intéresse pas, leur talent me suffit. Je suis Toofan, Adebayor, Gogoligo, et tous ces artistes diabolisés à cause de leur choix politique ». Tout est dit et on attend du candidat Jean Pierre Fabre qu'il discipline un peu ses sympathisants, notamment ceux de la diaspora qui passent le plus clair de leur temps sur les réseaux sociaux où il décrivent un Togo qu'ils ont quitté il y a longtemps, pour la plupart, et qui ne correspond plus à la réalité aujourd'hui.

Germain POULI

PASCAL BODJONA DE RETOUR DANS LA PRESSE

A la faveur d'un arrêt qui aurait été rendu par la Cour de justice de la CEDEAO, les avocats de Pascal BODJONA se plaisent à espérer la libération très prochaine de leur client. Malgré la clarté de l'arrêt, c'est quand même avec prudence qu'ils abordent ce tournant. En effet, l'injonction de la Cour laisse comme "il se doit" une disposition diplomatique dans son texte, quitte aux avocats à bien s'en servir. Sinon, rien de plus simple pour la justice togolaise d'user de cette même disposition pour sauver la face et multiplier l'arrêt par zéro. Cette disposition "La cour ordonne à l'Etat togolais d'organiser le procès de M. Bodjona Pascal dans les meilleurs délais ou faute d'éléments à charge contre lui, de le libérer" interprétée dans la pratique togolaise de la justice, donnera une place prépondérante au "OU" diplomatique laissé à dessein dans l'arrêt. Par contre, le même "OU" pris dans un sens rigoureux ou humaniste donne droit à la libération immédiate souhaitée par la Cour. Pour les observateurs que nous sommes, malgré nos lacunes évidentes en droit, nous pouvons rappeler au lecteur qui n'aurait pas suivi l'affaire, quelques éléments pour gouverner.

- En mars 2010, Abbas Ibrahim Al Yousef, un riche Emirati d'Abu Dhabi est sollicité par un nigérian du nom de Mamadou Keita, pour l'aider à débloquent l'argent de sa mère qui serait bloqué dans une banque au Togo, argent laissé à sa mère par le défunt président ivoirien Robert Gueï. En contre partie, Al Yousef gagnerait une part très généreuse du magot, qu'il sera autorisé à investir dans ses affaires - Al Yousef fait appel à l'un de ses amis proches pour vérifier quand même la véracité de l'info. Cet ami n'est autre Loïk Le Floch-Prigent, un homme pas très clair bien connu de certains togolais et pas seulement... Celui-ci confirme évidemment les faits et Al Yousef entreprend donc d'aider à régler ce "petit problème" à coup de millions de dollars, qui devrait bien sûr lui en rapporter beaucoup



d'autres. On a rien sans rien, surtout si c'est pour aider une famille africaine inconnue dans la détresse. - A ce stade est donc impliqué un togolais, AGBA Bertin, qui à son tour fait entrer en scène Pascal BODJONA et d'autres protagonistes pour soi-disant faciliter les formalités administratives. Ne voyant toujours rien venir, Al Yousef croit comprendre que Mamadou Keita et Loïk Le Floch-Prigent semblent se connaître de vieille date, et qu'il aurait été le dindon de cette histoire. - Al Yousef débarque alors à Lomé, porte plainte et fait arrêter AGBA Bertin et Loïk Le Floch-Prigent, pendant qu'il cite BODJONA comme complice hautement impliqué. Ce dernier est finalement incarcéré pendant que les deux premiers sont libérés sous caution. Les deux libérés sentant la chance leur sourire, n'hésitent pas à disparaître pendant que les médias se demandent si il n'y a pas une main mystérieuse ou une manipulation politique dans cette affaire. Toujours est-il que BODJONA est finalement libéré après quelques mois, pour vice de forme dans son incarcération, mais pas pour longtemps. Le juge togolais qui a la dent dure, le remet en prison pour la même affaire de complicité d'escroquerie et n'en démord plus.

Et nous arrivons donc à la Cour de la CEDEAO qui semble dire ne pas comprendre qu'après une première inculpation bâclée, la justice togolaise au lieu prendre son temps pour bien faire, préfère s'enfoncer dans la précipitation et paraître inconséquente. En effet :

- Les principaux inculpés sont dans la

nature avec très peu de chance de leur remettre la main dessus pour être jugés, et être fixé sur la culpabilité éventuelle de leurs complices.

- Le présumé complice BODJONA, de son côté, n'a pas fait mine de disparaître comme les deux autres bien qu'il ait été libre pendant plusieurs mois.

Ceci appelle donc de se rappeler les maigres notions de droits que nous pouvons avoir, à savoir que la présomption d'innocence étant cardinale, la privation de liberté ne doit être utilisée qu'en tout dernier ressort avant le procès qui doit venir prouver l'éventuelle culpabilité d'un individu. De ce fait, si quelqu'un fournit des garanties raisonnables d'être à la disposition de la justice le moment venu, il n'est pas totalement nécessaire de le garder en prison. La justice togolaise doit, selon des juristes de renom, comme l'a souhaité la Cour de Justice de la CEDEAO, apporter une certaine célérité à la procédure pour « organiser le procès de M. Bodjona Pascal dans les meilleurs délais » ou autrement si elle ne dispose pas d'éléments à charge contre lui, « le libérer. » Nous en somme là, même si dans ce dossier l'ancien ministre Pascal Bdjona a été mal conseillé quand il a menacé de poursuivre ses juges devant leurs propres juridictions, ce qui a, reconnaissons-le a contribué à braquer les acteurs de cette justice contre lui. Mais ce n'est finalement pas leur rôle.

La Rédaction

COMPILATION DES RESULTATS DE LA PRESIDENTIELLE, LA CENI N'A JOUE QUE SON ROLE !

Bloquée dans la compilation des résultats issus de la présidentielle du 25 avril dernier, la CENI (Commission Electorale Nationale Indépendante) n'a du son salve qu'à l'intervention des présidents John Dramani Mahama du Ghana, Président en exercice de la CEDEAO et Alassane Ouattara de la Côte d'Ivoire. Et pourtant, l'institution qui a en charge l'organisation des élections au Togo a un mode de fonctionnement qui devrait pouvoir lui éviter ces situations.

Créé en ..., la Commission Electorale Nationale Indépendante, autorité indépendante basée à Lomé, est une institution permanente chargée d'organiser et de superviser les consultations électorales et référendaires. Comme le précise l'article 8 du code électoral en vigueur, elle – la CENI – élabore « les textes, actes et procédures devant, d'une part, assurer la régularité, la sécurité, la transparence des scrutins et, d'autre part, garantir aux électeurs ainsi qu'aux candidats le libre exercice de leur droits ».

Des dispositions qui précisent le rôle de compilation des résultats

Le code électoral dispose, toujours en son article 8 que « la CENI procède à la centralisation des résultats et à la proclamation des résultats provisoires des scrutins ». Ce rôle de compilation des résultats est aussi clairement énoncé comme celui de la CENI, notamment en son règlement intérieur, article 13.

Face à toutes ces dispositions et témoins des récents blocages survenus dans la compilation des résultats de l'élection présidentielle du 25 avril dernier, on se demande si la CENI a failli ou ne redressant pas les erreurs constatées sur les Procès verbaux en provenance des BV (Bureaux de Vote) et des CELI (Commission Electorale Locale Indépendante).

Voici la réponse pédagogique qu'a apportée M. DATE, 1er rapporteur de la CENI chez nos confrères de la radio Canal Fm : « La CENI n'est pas là pour tailler les résultats pour les candidats. Les membres de la CENI ont prêté serment pour défendre les

résultats tels qu'ils proviennent des CELI. Dans chaque BV, il y a des membres qui font le dépouillement et établissent les procès verbaux (PV). Le PV est affiché ; ça veut dire qu'il tombe dans le domaine public. Tout le monde a vu l'erreur. Comment la CENI peut-elle redresser ça ? Si elle le fait, ça veut dire que ce n'est plus un PV. Le rôle de la CENI c'est de faire en sorte que ces erreurs soient relevées et transmises à la cour constitutionnelle et avec des preuves, les candidats pourront saisir ladite cour ».

L'impartialité des membres, gage de l'indépendance de la CENI

Les membres de la CENI, au nombre de 17, bien que désignés sur la base de leur appartenance politique – 5 de la majorité parlementaire, 5 de l'opposition parlementaire, 3 des partis politiques extra-parlementaire, 3 de la société civile et 1 membre désigné par l'administration – ont le devoir de faire preuve d'impartialité dans l'exercice de leur fonction. Lors de leur prestation de serment devant la cour constitutionnelle, ils déclarent : « je jure solennellement de remplir fidèlement et en toute impartialité les fonctions de membre de la CENI dans le respect de la constitution et du code électoral ». C'est d'ailleurs par ce serment qu'ils affirment leur indépendance et partant celle de l'institution vis-à-vis de toute contrainte extérieure.

Les articles 63 et 64 du règlement intérieur précisent respectivement que « les membres de la CENI sont tenus d'honorer le serment qu'ils ont prêté » ; « aucun membre de la CENI ne peut, pendant son mandat, être porte-parole ou directeur de campagne d'un parti politique ou d'un candidat aux élections ». Alors, comment comprendre les comportements de certains membres qui affichent notoirement leur préférence pour un candidat et cherchent à défendre ses intérêts dans le déni total des règles de l'institution?

Paul KATASSOLI

Sommet sur la sécurité maritime en novembre prochain LOME ENTAME LES DERNIERS REGLAGES



En novembre prochain, le Togo va accueillir une conférence internationale sur la sécurité maritime et le développement organisée en partenariat avec l'Union Africaine. Pour cet événement de taille, qui va mobiliser près de 5000 délégués venus de nombreux pays dont de nombreux chefs d'Etat et de gouvernement.

En vue de préparer ce sommet dans de bonnes conditions, le comité d'organisation a rencontré les opérateurs touristiques qui

joueront sans doute un rôle crucial durant ce sommet. « Je pense que les échanges vont vous permettre de comprendre l'enjeu et travailler pour rehausser l'image de notre pays », a déclaré le ministre des Affaires étrangères, M. Robert Dussey, lors des discussions.

Cette rencontre a permis aux participants de revisiter les règles d'un bon accueil de la clientèle surtout étrangère. Ils ont évoqué dans la foulée les problèmes auxquels ils sont confrontés dans

l'exercice de leurs tâches en vue de leur résolution pour une bonne image du Togo auprès des étrangers.

Pour le président du comité d'organisation, M. Michel Dagoh, le Togo n'en est pas à sa première dans l'organisation des événements de cette envergure. « Notre pays a une certaine expérience en la matière. Il a accueilli dans le passé de nombreuses rencontres internationales (OUA, ACP, Air Afrique, Cédéao, ...) », a-t-il indiqué. « Je pense que le gouvernement fera de tout son possible pour la réussite de ce sommet », a-t-il lancé sur une note optimiste.

Depuis 25 ans, le Togo n'a plus organisé de rendez-vous de cette importance d'où la nécessité d'une mise à niveau des infrastructures hôtelières. Le chantier de rénovation de l'hôtel du 2 février, siège de la conférence sera terminé à temps pour recevoir les participants. Il sera appuyé par d'autres infrastructures hôtelières telles que le Sarakawa, Ibis et bien d'autres.

Pablo ZOUBE

Journée internationale des Casques bleus des Nations Unies CINQ MILITAIRES TOGOLAIS HONORES AUJOURD'HUI A NEW YORK



Le 29 mai est consacré à la célébration de la bravoure de ces hommes et femmes qui mettent leur vie au service de la paix. Eux, ce sont les casques bleus des Nations Unies. Chaque année, la célébration de cette journée est l'occasion d'honorer la mémoire des soldats tombés au service de la paix.

Cette année, pas moins de 126 Casques bleus, dont 5 togolais, tués en 2014 recevront à titre posthume la Médaille Dag Hammarskjöld. Les 5 togolais décorés sont NikabouAwaiDjato, Tchinn Gbandi, Makdjene Tchissi, Pina Alai et Koffi Bahayi. Tous étaient membres de la Minusma (Force de paix au Mali) et de l'ONUCI (Force de paix en Côte d'Ivoire). Les commémorations se déroulent au siège de l'ONU à New York, et dans les bureaux de l'organisation à travers le monde.

La Journée internationale des Casques bleus rend hommage au professionnalisme, au dévouement et

au courage des 116 000 Casques bleus, hommes et femmes, qui ont servi et continuent de servir dans les 16 opérations de maintien de la paix de l'ONU, dans des conditions difficiles voire explosives. C'est aussi l'occasion d'honorer la mémoire de plus de 3.200 Casques bleus de l'ONU qui ont perdu la vie au service de la cause de la paix, dont 106 hommes et femmes en 2013.

Actuellement, les opérations de maintien de la paix des Nations Unies reçoivent des contributions en contingents militaires et policiers de 122 États Membres. Le Togo est très actif avec une présence en Afrique (Côte d'Ivoire, Mali, Darfour) et dans les Caraïbes (Haïti). Cette implication reflète la confiance des dirigeants togolais dans la valeur des opérations de maintien de la paix comme un outil pour assurer la sécurité collective.

Pablo ZOUBE

Grève des agents de l'ASECNA UN COUP DE FIL DU CHEF DE L'ETAT FAURE GNASSINGBE SAUVE LA SITUATION



Depuis quelques jours, les agents de l'Agence pour la Sécurité de la Navigation Aérienne en Afrique et à Madagascar (ASECNA) en service au Togo et au Bénin menaçaient de rentrer en grève pour protester contre le contrôle de leur espace aérien par le Ghana depuis plus de 70 ans. Mardi, 26 avril dernier, cette grève avait effectivement démarré à 00h mais aux environs de 9h elle s'est estompée suite à l'intervention du président Faure. « Notre ministre nous a appelés nous disant qu'il a reçu des instructions fermes du Chef de l'Etat qui lui a demandé de contacter le DG de l'ASECNA pour lui dire de poursuivre la sectorisation qu'il a entreprise. Ce qui voudrait dire que nos revendications ayant été prises totalement en compte et satisfaites, il n'y a plus de raisons de maintenir le mot d'ordre de grève. Ce qui nous a donc amenés à suspendre ce mardi notre mot d'ordre de grève », a indiqué M. Emmanuel Tallé, porte-parole du comité de veille du préavis de grève à l'ASECNA dans une interview accordée à l'agence afreepress.

Retour sur l'origine de la grève

Selon Emmanuel Tallé, l'Organisation Internationale de l'Aviation Civile Internationale (OACI) avait procédé à la délimitation de ce qu'on appelle les espaces aériens et les centres d'information de vol au niveau des territoires des pays membres en 1945. Et d'après cette délimitation, le Togo, le Bénin et le Ghana se sont retrouvés dans un même espace aérien dont le centre de contrôle est basé à Accra depuis 1945. Mais à ce jour, les redevances générées par la gestion des espaces aériens ne sont pas partagées de la même manière comme le fait le Libéria avec la Sierra Leone et la Guinée Conakry. Donc depuis 1945, le Togo et le Bénin n'ont jamais bénéficié des retombées sur la gestion de leur espace aérien contrôlé depuis Accra.

En 2012, le comité des ministres de l'ASECNA va demander à l'ASECNA de procéder à la réorganisation de ces deux espaces aériens pour arriver à leur gestion totale puisque le Togo et le Bénin bénéficient des investissements, des recrutements et de la gestion du personnel payé par l'ASECNA. Une somme qu'elle tire des redevances issues de la gestion des espaces aériens des autres pays membres de l'ASECNA qui sont au total 18 y compris la France. Les trois Chefs d'Etat du Togo, du Bénin et du Ghana se sont retrouvés à Accra pour remettre en cause cette gestion et ont demandé à leurs ministres de leur proposer une gestion consensuelle.

Pour M. Tallé, si le Togo et le Bénin laissaient la gestion de leur espace aérien au Ghana, cela voudrait dire que ces deux pays ne pourraient plus continuer par siéger à l'ASECNA. Conséquence, le personnel de Lomé ainsi que celui de Niamtougou et les expatriés togolais basés à Accra et dans d'autres pays seront laissés sur le carreau. Comme le Ghana traîne à céder l'intégrité du Togo et du Bénin, les agents de l'ASECNA des deux pays ont alors lancé ce mot d'ordre de grève pour contraindre les dirigeants à prendre des décisions fermes.

Les agents de l'ASECNA sont-ils en mesure de prendre le contrôle ? A cette question, M. Tallé soutient que les agents de l'ASECNA sont équipés en radars plus performants que ceux du Ghana. Selon lui, ils vont aussi bénéficier du savoir-faire de l'ASECNA qui a une longue expérience dans ce domaine. « Nous sommes prêts depuis un certain temps pour prendre le contrôle de la gestion de notre espace aérien », martèle-t-il.

Pour l'heure la grève est levée mais les agents de l'ASECNA du Togo et du Bénin doivent faire face au nouveau défi du contrôle aérien qu'ils ont exigé.

La Rédaction



COMMANDEZ CHEZ ISBELLE: 97 32 93 79

Hausse des prix de céréales LE STOCK DE MAÏS DE L'ANSAT DISPONIBLE SUR LE MARCHÉ DANS L'HEURE



Suite à la hausse des prix de céréales au Togo, L'Agence Nationale pour la Sécurité Alimentaire au Togo (ANSAT) se prépare pour déverser son stock de maïs sur le marché afin de mettre fin à cette situation qui met à mal les acteurs impliqués dans le circuit commercial de cette céréale. Reçu sur la radio Taxi Fm mercredi dernier, le ministre de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche Col. Ouro-Koura AGADAZI a rassuré que le stock sera disponible d'ici demain sur le marché. En prélude à cette déclaration plus précise, il avait rencontré la semaine dernière au niveau du magasin de l'ANSAT sis à Adidogomé les producteurs agricoles, les commerçants et les consommateurs pour avoir leurs propositions afin que la démarche de l'ANSAT soit inclusive et ne vienne

paralyser certains acteurs de la chaîne. Cette rencontre s'est tenue en présence de de la ministre en charge du commerce, Legezim-Balouki et celui de l'équipement rural, Bissoune Nabagou.

Selon le ministre Agadazi, le gouvernement togolais va mettre à disposition, à travers l'ANSAT, tout le volume de stock réalisé cette année. « Il faudrait analyser la situation telle qu'elle se présente et identifier les centres d'intérêts de tous les acteurs, maîtriser la période au cours de laquelle les stocks devraient être engagés, décider de définir un prix qui puisse satisfaire non seulement les producteurs, les consommateurs et les commerçants », a-t-il indiqué.

Il faut rappeler que le Togo a atteint un excédent de production

céréalière de plus de 156 000 tonnes et les paysans doivent écouler tout ce stock pour mieux faire face à la nouvelle saison de production. Avec cette hausse des prix constatée ces dernières semaines, ils pourront trouver des créneaux ou des circuits d'écoulement, tant au niveau national qu'au niveau de la sous-région. En ce qui concerne l'ANSAT, elle a pour mission d'améliorer la production agricole, les conditions de vie des producteurs agricoles avec un relèvement de leur revenu, assurer la sécurité alimentaire à travers la disponibilité et l'accessibilité des denrées, et promouvoir la valorisation des denrées alimentaires sur les marchés national, régional et international.

H. L.

L'objectif 200.000 tonnes de coton-graine en 2022 plus que jamais dans le viseur de la NSCT DE 77.850 TONNES A 113.507 TONNES EN 2 SAISONS, 45% D'AUGMENTATION



La production cotonnière au Togo est en nette progression. De la campagne 2013-2014 à celle de 2014-2015, elle est passée de 77.850 tonnes à 113.507 tonnes de coton graine, ce qui équivaut à une augmentation de plus de 45%. A ce rythme, l'objectif des 200.000 tonnes à l'horizon 2022 est plus que réalisable.

Les deux organes impliqués dans le

secteur cotonnier au Togo, la NSCT (Nouvelle Société Cotonnière du Togo) et la FNGPC (Fédération nationale des groupements de producteurs de coton) tout en se réjouissant de l'augmentation au niveau de la production générale, déplorent que cette augmentation ne soit pas aussi sensible à l'hectare. La production à l'hectare est passée de 830kg/hectare à 870kg/hectare,

ce qui n'est pas assez du goût de ces deux organes.

Les acteurs de la filière cotonnière étaient à cet effet réunis hier jeudi à Kara autour du thème : « soyons déterminés pour accroître la production du coton par l'amélioration de la productivité ». Les discussions ont porté sur les résultats et programmes prioritaires de recherche cotonnière, les mesures pour l'amélioration des performances lors de la campagne 2015-2016 et la fixation du prix du coton-graine qui était à 230 francs CFA le kilogramme au cours de la campagne précédente.

Pour rappel, la filière cotonnière au Togo a connu son année de gloire au cours de la campagne 1998-1999 où la production a atteint les 187.000 tonnes. Après des chutes, la campagne 2004-2005 a encore donné du sourire aux producteurs avec 174.000 tonnes de coton-graine.

Paul K.

Relance de la filière « Soja » au Togo PLUS D'1 MILLIARD 686 MILLIONS DE FCFA INVESTIS

La filière Soja identifiée comme étant à fort potentiel d'exportation, va être très prochainement renforcée au Togo. Une série de mesures visant à atteindre cet objectif ont été annoncées par Mme Bernadette LEGZIM BALOUKI, ministre du commerce et de la promotion du secteur privé.

Il s'agit essentiellement d'un projet de renforcement des capacités productives et commerciales de la filière Soja au Togo. D'un coût total de 1.686.929.850 FCFA réparti entre le budget de l'Etat et le Fonds multilatéral, ce projet qui va durer trois (3) ans, vise à contribuer à l'accroissement des recettes d'exportation du soja et à l'amélioration des revenus des acteurs de la filière.

Parmi les actions envisagées dans le cadre dudit projet, la mise à disposition de 120 tonnes de semences certifiées aux producteurs, la formation de 500 groupements professionnels de la filière, l'amélioration des capacités des unités de transformation existantes (huile, galettes de soja, pâte de soja etc...), ainsi que la mise en place d'un mécanisme de financement approprié opérationnel pour faciliter les activités de cette filière.

« Le soja a été identifié dans plusieurs documents stratégiques tels que l'étude diagnostique pour l'intégration du commerce, (EDIC), et la Stratégie de croissance accélérée et de promotion de l'emploi (SCAPE) comme étant un produit stratégique à fort potentiel d'exportation. Nul n'ignore les vertus nutritives du soja qui est cultivé sur l'ensemble du territoire par une grande partie de la population togolaise, son caractère intégrateur et ses dérivés constituent des atouts majeurs pour une grande synergie d'actions entre tous les acteurs de la chaîne », a rappelé Mme LEGZIM BALOUKI.

Après avoir rappelé les objectifs que vise ce projet, Claude Taline, point focal du programme CIR a souhaité que ce projet puisse avoir un succès pour relever le niveau de l'économie togolaise afin qu'elle profite des opportunités qu'offre le marché international.

P. K.

Avis d'un expert sur la filière « Soja » : M. Talime Claude Abe, Directeur du Commerce Intérieur et de la Concurrence :

« Le Soja constitue un produit à fort potentiel d'exportation »



Question : A quoi servira le financement obtenu dans le cadre de ce projet de renforcement de la filière 'Soja' au Togo ?

Abe Talime Claude : Le Soja constitue un produit à fort potentiel d'exportation avec l'implication d'un nombre important d'acteurs ; et donc avec ce financement, nous renforcerons les capacités productives pour permettre d'offrir des produits de qualité répondant aux normes et aux standards internationaux. L'exportation de ce produit implique également le renforcement des capacités commerciales, pour permettre aux acteurs de la filière d'exporter, de produire qualité, et d'avoir des revenus afin de contribuer à la croissance et à la réduction de la pauvreté dans notre pays.

Question : Quels sont les volets pris en compte par ce projet ?

Abe Talime Claude : Le projet a plusieurs volets. Le premier volet est consacré à la production. Nous devons mettre à la disposition des producteurs les semences améliorées, les techniques qui permettent d'avoir des produits de qualité répondant aux normes sanitaires et phytosanitaires.

Le 2ème volet concerne la commercialisation. Nous mettrons à leur disposition tous les outils nécessaires permettant de mieux présenter les produits, permettant d'exporter soit à travers les produits bruts, ou les produits transformés. Il y a assez de produits dérivés du Soja et nous allons donc contribuer à transformer ces produits en créant de la valeur ajoutée avant leur exportation.

Célébration de la liberté de la presse LA CENTRALE D'ACHAT RDI A LA RENCONTRE DES JOURNALISTES



Dans le cadre de la célébration de la liberté de la presse, la centrale d'achat RDI a organisé une rencontre d'échange avec les professionnels des médias le jeudi 21 mai dernier. Réunis autour d'un cocktail, les responsables de la société RDI ont félicité les journalistes pour le travail qu'ils abattent et surtout pour le soutien qu'ils apportent à leur société. Pour leur part, les hommes de médias ont profité de l'occasion pour s'informer davantage sur la RDI. « Nous voyons ce que vous faites déjà sur le terrain, la manière dont vous nous accompagnez et la RDI a décidé à travers le PDG de vous réunir et témoigner aux journalistes qui l'accompagnent ses sincères félicitations et vous encourager à continuer dans ce sens. », a affirmé M. Eric

AMETIPE, responsable de la RDI au Togo.

En plus des prix pour les élèves, les journalistes, les mécaniciens d'avions et les partenaires, que la société RDI octroie chaque année, le responsable de la société a profité de l'occasion pour annoncer un nouveau prix. Il s'agit du prix « icône de la presse africaine ». « C'est une initiative de la société RDI pour choisir un modèle de la presse qu'on peut suivre, qu'on peut copier, qu'on peut approcher. Celui qui est dans le domaine et qui maîtrise ce domaine-là. Celui qui a fait plus de 20 ans dans le métier et qui est apprécié et qui nous donne des commentaires qui poussent à comprendre ce que vous nous passez dans les journaux », explique M. Eric AMETIPE.

Il faut souligner que la RDI est une centrale d'achat basée en France. Elle est spécialisée dans le commerce international pour la maintenance des entreprises basées loin des lieux de fabrication. Elle intervient dans le transport notamment dans l'Aéronautique et l'Aéroport, le domaine ferroviaire et l'automobile, que ce soit les BTP, poids lourds ou auto. Elle intervient aussi dans l'hôtellerie, le domaine médical l'informatique et la téléphonie. Cette année, cette société aura 5 ans d'existence au Togo en juillet prochain. D'ores et déjà, le responsable de cette structure au Togo dresse un bilan satisfaisant des activités menées. « C'est une satisfaction parce que nous sommes sur le terrain premièrement pour sensibiliser et informer les gens sur notre existence et aborder ceux qui sont dans le domaine que nous pouvons. Petit à petit nous avançons et le bilan est positif en ce sens que tous ceux qui nous accueillent dans leur société apprécient l'initiative et nous encouragent à continuer », a-t-il indiqué.

Londou KAWANA

Monitoring spécial présidentielle 2015 LES ORGANES DE PRESSE SE SONT MIEUX COMPORTEES



Comme à chaque élection, l'Observatoire Togolais des Médias (OTM) a fait un « monitoring spécial présidentielle 2015 ». A l'issue de ce monitoring qui a duré pratiquement 2 mois et qui prend en compte tous les organes de presse du Togo, le Tribunal des Pairs a produit le 21 mai dernier son rapport intitulé « présidentielle 2015, les médias togolais sous les feux des règles d'éthique et de déontologie ». Selon ce rapport, les médias dans leur ensemble se sont plus ou moins bien comportés durant tout le processus électoral même si quelques-uns se sont rendus coupables de violation de certains articles du Code de déontologie des journalistes du Togo et aussi du code de bonne conduite de la HAAC. C'est à la maison de la

presse que ce rapport a été présenté en présence de plusieurs personnalités dont le président de la HAAC, le représentant de la ministre en charge de la communication, la représentante de la représentante résidente du PNUD, et le représentant de la représentante résidente du HCDH.

Le rapport de l'OTM est un document de 60 pages subdivisé en 5 chapitres notamment le mot du président, l'analyse des données du monitoring, les recommandations, le code de déontologie des journalistes du Togo et l'OTM en 10 points. « Ce présent rapport qui ne se veut pas exhaustif, est une photographie du comportement de la presse avant, pendant et après la présidentielle du 25 avril 2015 au Togo. Il ressort les

forces et les faiblesses des médias et permet d'avoir une vue d'ensemble de la presse togolaise à l'occasion de cette présidentielle », explique Augustin Sizing, président de l'OTM. Spécialement pour la présidentielle de 2015, le PNUD a apporté un appui technique et financier à la « Plate-Forme des médias pour une élection transparente et apaisée ». Cet appui a alors permis à 4 organisations de la presse togolaise, l'OTM, le CONAPP, le PPT et l'URATEL d'œuvrer de concert pour une presse plus responsable. Selon la représentante de la représentante résidente du PNUD, le projet de la plateforme est assez innovant et le Togo peut d'ores et déjà partager son expérience avec les autres pays.

Londou KAWANA

Réhabilitation des infrastructures du PURISE PLUSIEURS SITES EN CHANTIER



Dans le cadre du Projet d'Urgence de Réhabilitation d'Infrastructures et des Services Electriques (PURISE), le gouvernement togolais a initié plusieurs travaux qui doivent contribuer à réhabiliter, restaurer, améliorer voire étendre l'accès de la population de Lomé et des quartiers périphériques aux services d'infrastructures de base. L'objectif principal de ce projet qui bénéficie de l'appui de la Banque Mondiale et du Fonds pour l'environnement mondial avec un don de 26,261 milliards de FCFA est l'amélioration des conditions de vie des populations. La semaine dernière, une délégation conduite par le ministre de l'urbanisme et de l'habitat, Me Fiatuwo SESSENOU a effectué une visite de terrain pour toucher du doigt l'avancement des travaux qui s'inscrivent dans ce projet. Il était accompagné des représentants des structures impliquées au PURISE avec à la tête, la coordinatrice, Mme Koko Ayeva et les responsables de l'AGETUR-Togo. « Cette visite a pour but de toucher du doigt l'avancement des travaux parce que nous avons toujours reçu des rapports qui nous situent et d'appeler les responsables des différents chantiers au respect des délais contractuels afin, non

seulement de permettre au pays d'honorer ses engagements de bonne exécution du projet dans les délais impartis vis-à-vis de ses partenaires financiers mais aussi et surtout de permettre aux populations bénéficiaires de jouir de ces infrastructures conformément aux vœux du Chef de l'Etat Faure Essozimna Gnassingbé d'améliorer le cadre de vie des Togolais. », a indiqué le ministre Sessenou.

Le ministre et sa délégation ont visité au total 10 sites dont le bassin de Bèklikamé, le pavage de la rue 195 AGP et rues connexes à Agbanlépedogan, l'aménagement des rues 218 AFG, le drainage du quartier Avénou, le bitumage du boulevard Malfakassa prolongé à Adakpamé, l'approvisionnement en eau potable à Dabaracondji. Sur tous les sites parcourus, le ministre SESSENOU a réitéré aux responsables des chantiers sa disponibilité à maintenir des échanges avec eux pour que les travaux finissent dans le délai. A entendre un responsable de l'AGETUR-Togo, la clôture du projet est fixée au 31 décembre 2015 et tous les travaux doivent être livrés au plus tard fin novembre 2015.

H. L.

5e congrès biennal de la Société Togolaise de Pédiatrie LE NOUVEAU CARNET DE SANTÉ POUR ENFANT LANCE

La Société Togolaise de Pédiatrie (SOTOPED) a organisé son 5e congrès biennal mardi dernier à Lomé. Placée sous le thème « la survie du nouveau-né », cette rencontre a été ouverte par le Ministre de la Planification, du Développement et l'Aménagement du Territoire, Mawussi Djossou Sémodji en présence de Dr Isselmou Boukhary, représentant résident de l'Organisation des Nations Unies pour l'Enfance au Togo (UNICEF-Togo). Ce congrès a permis aux participants de partager des informations scientifiques sur les thématiques liées à la santé de la mère, du nouveau-né et de l'enfant. Le nouveau carnet national de santé de l'enfant a été aussi lancé officiellement au cours de cette rencontre.

Conçu à partir du modèle générique proposé par l'UNICEF, le nouveau carnet de santé pour enfant est un document qui facilite la recherche d'informations sur la santé de l'enfant. « Ce carnet est un outil important pour harmoniser la collecte d'information pour attirer le meilleur suivi non seulement à l'état c'est-à-dire, son poids, sa taille mais également son développement sur le plan intellectuel pour que cet enfant évolue bien. », a expliqué Abdou-Rahmane Agbèrè, président de SOTOPED. Il relève tout de même que ce carnet doit être étudié par tous les dispensaires du territoire national. D'ores et déjà, il invite les parents à se munir toujours des carnets de santé de leurs enfants.

Il faut rappeler que des avancées considérables concernant la santé de l'enfant ont été faites au Togo. En effet, la mortalité néonatale est passée de 40% à 27% de 1998 à 2013. Quant à la mortalité infantile, elle est à 49% en 2013 contre 77% en 1998.

Hubert LENOIR

Tournée européenne du groupe TOOFAN CERTAINS OPPOSANTS TOGOLAIS SE RIDICULISENT A NANTERRE



Master Just et Barabas ont entamé depuis le 8 mai dernier une tournée européenne dans le cadre de la promotion de leur dernier album « Overdose ». Au cours de cette tournée, le groupe Toofan a déjà fait des concerts à Lausanne, Bordeaux, Orléans, Ivry-sur-scène, Toulouse, Hambourg et Albertville. Dans toutes ces villes, le groupe a presté dans de bonnes conditions mais l'ambiance a été un peu trouble samedi nuit à Nanterre en France. En effet, leur concert a été à un moment troublé par quelques opposants togolais incontrôlés qui

n'ont pas apprécié le soutien que ce groupe a apporté au président Faure dans sa campagne électorale. Dans une vidéo amateur qui circule sur le net, on voit un groupuscule afficher une banderole de protestation contre le groupe. Une dame est même montée sur scène pour empêcher la prestation mais elle a été vite maîtrisée par les agents de sécurité. Cette minorité favorable à l'opposition fait alors montre d'une ignorance et d'une obsession notoire. Bien qu'étant dans un pays très avancé sur le plan

démocratique, elle veut toujours que tout le monde regarde dans la même direction. En essayant de troubler une activité culturelle simplement parce que le groupe Toofan a été invité pour prester dans les meetings du président Faure, ces togolais de la diaspora se sont simplement ridiculisés aux yeux du monde entier. Il faut toutefois souligner que cette situation était prévisible parce que bien avant le départ de Master Just et Barabas pour l'Europe, les opposants de la diaspora avaient annoncés sur les réseaux sociaux les troubles de toute sorte qu'ils trameront pour empêcher la tournée de ce groupe. Le talent n'étant point tributaire de son militantisme au sein d'une opposition moribonde, le groupe Toofan n'a aucun souci à se faire sur son avenir. Master Just et Barabas peuvent être décriés par ces mécréants, cela n'enlèvera pas un seul iota à leur talent.

La Rédaction

Concert WIZ KID ANNONCE A LOME



La capitale togolaise va très prochainement accueillir en un grand concert le chanteur nigérian WIZ KID.

Selon une vidéo posté sur la page de la fondation, le chanteur a confirmé son arrivé à Lomé et promet un spectacle de taille au public togolais. Jusqu'ici aucune date n'a encore été arrêtée pour sa prestation à Lomé. WIZ KID est l'un des jeunes chanteurs nigérian qui font le tour du monde entier pour des prestations et n'est plus à présenter aux jeunes d'Afrique. Ce concert inédit sera la deuxième activité SEA fondation, la fondation Shéyi Emmanuel ADEBAYOR après le méga concert organisé en 2013 pour le lancement de la fondation. Cette fondation avait été mis en place par le la star togolaise de football Shéyi Emmanuel ADEBAYOR, pour sa contribution à l'amélioration des conditions de vie des populations togolaise.

Clément PLAKOO

MIRLINDA MONTE AVEC SON NOUVEAU PRODUIT

La reine de l'afro zouk togolais, après juste quelque mois de silence refait surface avec son nouveau produit « DJINYE LA FA », un tube composé et arrangé par son arrangeur de toujours Carlos Danklou de la structure ALL THAT MUSIC. MIRLINDA devra déjà renouer avec le public togolais après la promotion de son précédent single réalisé avec le poids lourd du zouk béninois Richard flash. Comme elle sait bien le faire, le nouveau single parle encore une de l'amour occasion de permettre aux amoureux de vivre des instants appréciable. Elle travaille beaucoup pour relever le niveau du zouk



togolais à l'échelle internationale.

Clément PLAKOO

EBENE RADIO
LE BEST OF DES RADIOS
www.ebene-radio.com
La radio de la diaspora

Pratique risquée LE COTON-TIGE EST MAUVAIS POUR LA SANTE



Le curage des oreilles est une pratique qui est rentrée dans les habitudes. Pendant que certaines personnes font usage des plumes de volaille et même des bouts de bouchon de stylo pour se curer les oreilles, d'autres pour des raisons d'hygiène préfèrent utiliser du coton-tige. Le prix abordable du coton tige aidant, tout le monde cherche aujourd'hui à se le procurer. Le comble, même les nouveau-nés n'échappent pas à l'usage de cet outil. Cependant, il faut savoir que les cotons tiges sont mauvais pour les oreilles.

Selon Harry Mareek, Docteur Oto-Rhino-Laryngologiste, le coton-tige repousse vers la profondeur du conduit auditif le cérumen qui habituellement est évacué de manière naturelle vers la sortie. « Il est important également de mentionner les risques de traumatisme du tympan dès lors que la pénétration est trop profonde. Cela fait généralement suite à un accident, tel qu'un coup sur la personne en train de se nettoyer les oreilles », indique le docteur. Au-delà de cette explication du spécialiste, il faut aussi souligner que les cotons-tiges de très mauvaise qualité pullulent aujourd'hui sur le marché. Plusieurs personnes ont dû alors se retrouver à l'hôpital simplement parce que le coton est resté dans leur oreille quand elles étaient en plein curage. Une nouvelle question se pose alors, comment se nettoyer les oreilles sans se créer d'autres problèmes ?

Toujours selon le docteur Mareek, il existe trois possibilités qui dépendent du taux de production de cérumen. Pour les productions modérées, un simple passage de l'auriculaire recouvert d'une serviette humidifiée suffit. Pour les productions moyennes de cérumen, l'introduction d'eau tiède à l'aide du pommeau de douche lors de sa douche est préférable à l'utilisation d'une poire. Concernant les productions de cérumen plus importante, il existe des produits nettoyants sous forme de pulvérisation vendus en pharmacie et à utiliser trois fois par semaine. Un ORL peut également retirer les bouchons lorsque l'oreille semble pleine et bouchée.

Londou KAWANA

FAÏCHA Pressing
Lavage à Sec Express



Derrière SOMAYAF (ex AGIP Agoè)

2è virage à droite, face au domicile du Ministre DOGO

Nos atouts :

- ❖ Qualité des services
- ❖ Excellent rapport qualité/prix
- ❖ Collecte et livraison à domicile



Tél. : 22 46 03 20 / 90 02 12 71

FAÏCHA Pressing, la sensation de la propreté

LES N° VERTS DE L'OTR

POUR SIGNALER
TOUT FAIT SUSPECT
VEUILLEZ COMPOSER

N° VERT

8280

Anticorruption

POUR TOUT RENSEIGNEMENT
INFORMATION OU CONSEIL
VEUILLEZ COMPOSER LE

N° VERT

8201

Renseignements



FEDERER POUR BATIR
www.otr.tg

VOTRE NOUVELLE SÉRIE TÉLÉ
LE TRIANGLE DE
L'AMOUR

Infoline: 91 90 50 41



**BIENTÔT LA SAISON SUIVANTE
SUR LCF TOUS
LES SAMEDI ET DIMANCHE À 21H00**